



ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

SAMEDI 04 FEVRIER 2012

**RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA
FORMATION**

L'année 2011 a permis de concrétiser une partie des objectifs que nous avons définis au début de notre mandat :

→ Structurer une formation progressive et cohérente jusqu' en 2013, notre rôle étant de répondre aux besoins de formation des autres commissions.

Nous avons axé nos travaux sur les dossiers en cours, notamment l'arbitrage.

Le travail a été accompli en complète synergie avec la CNA, afin de faciliter la mise en place du pôle des arbitres formateurs.

1. Arbitrage :

De nouvelles propositions d'actions ont fait l'objet d'une priorisation et ont abouti à la mise en place de groupes de travail :

- Reconnaissance du statut d'arbitre formateur :
 - Préfiguration : Certification et validation des formations d'arbitres traduisant une valorisation des compétences,
- Identification du groupe « formateurs d'arbitres »,
- Formation continue des promotions d'arbitres formateurs,

Cette première rencontre du « groupe formateurs » issus des deux premières promotions a été organisée les 22 et 23 octobre 2011 au CREPS de Bourges :

Objectifs :

- Elaboration des programmes de formation 2011 – 2012 :
 - Construction d'outils à l'image du travail de rénovation de BF5, réalisation de modules de formation.
 - Groupes référents de la formation en arbitrage, l'objectif étant à terme, que ce pôle « Arbitres Formateurs » réponde aux différentes demandes de la CNA dans le domaine de la Formation.
 - Mise en œuvre du plan d'actions.
 - Collaboration entre les CRA et les CTL sur le module de formation « règle de jeu » pour les BF5.

Méthodologie :

● Le Centre National de Formation est support technique du groupe de travail, accompagné par Alexandre DODU, CTN référent.

La CNA a débuté ce travail important dès 2011 avec un budget très réduit, grâce à l'effort des arbitres qui se sont déplacés en co-voiturage très organisé, au CREPS de BOURGES.

Les dates de la 3^{ème} promotion d'arbitres formateurs ont été programmées en décembre 2011 et début avril 2012, ainsi qu'un séminaire en avril 2012.

Nous devons travailler sur les demandes de prise en charge des stagiaires avec les différents organismes, financement par les OPCA, car pour le moment la prise en charge ne concerne que les salariés de structures.

2. Aide à la formation des dirigeants :

Ce dispositif permet de soutenir les actions de formation dans les ligues en finançant les inscriptions, le déplacement ou l'hébergement des dirigeants bénévoles.

- **Cinq ligues** ont présenté un dossier :

Ligue Bourgogne : Conduite de projet associatif et élaboration d'un plan de développement en direction des clubs de la ligue.

Ligue Ile de France : Formation des Présidents des Comités Départementaux.

Ligue Côte d'Azur : Prévention et Secours Civiques Niveau 1 Arbitres.

Ligue d'Aquitaine : Séminaire des Organismes et Présidents de Clubs, développement des nouvelles pratiques.

Ligue de la Réunion: Formation BF5 et Arbitrages, formation ouverte à la zone Océan Indien.

Ce soutien donne l'opportunité aux ligues de financer des actions complémentaires.

Cette aide est reconduite en 2012 avec un budget identique de 3000 €, soit un montant maximum de 600 € attribué par dossier.

3. Décentralisation de Formations Fédérales :

Un travail est actuellement en cours avec les Seychelles, Madagascar et l'Ile Maurice afin que tous les Brevets Fédéraux soient reconnus par l'ITU et l'ATU (Afrique).

Nous venons seulement d'obtenir la reconnaissance du BF5.

A la demande de la fédération marocaine, une première formation de BF5 a eu lieu au Maroc au mois de décembre 2011.

L'Ile de la Réunion est désignée « Ligue Pilote » pour mettre en place un BF4 Outre- Mer au plus tard début 2013, diplôme reconnu dans les territoires Océan Indien.

Philippe FATTORI, CTN est en charge du dossier.

Afin de faciliter ces formations, nous devons prévoir la formation dans l'Outre-Mer par l'intermédiaire d'une plateforme de formation organisée à distance, tout en s'appuyant sur des ressources locales.

4. CNOSF

Nous participons aux différents travaux et échanges initiés par le CNOSF.

Différentes thématiques sur la formation ont été abordées lors de deux réunions :

→ 2 mars 2011 :

- **Actualités et échanges sur les Certificats de qualification professionnelle (CQP) :**

~ Mise en œuvre de l'accord du 19 novembre 2009 avec les partenaires sociaux.

- **Point d'informations sur les groupes de travail de la Commission Professionnelle Consultative(CPC) :**

~ Attestations d'expérience, appellations, prérogatives professionnelles et conditions d'exercices.

→ 27 mai 2011 :

- **Thématique emploi/formation.**

~ **Sur la formation** : fiscalité des organismes de formations...

Quatre axes de travail ont été identifiés :

- **L'information** : décret sur les modalités de financement des OPCA (loi du 24 novembre 2009)...

- **La formation** : «Accès des femmes aux responsabilités », Développement Durable....

- **La création et la mutualisation d'outils** : base de données des formations, des référents...

- **Le lancement d'études et de pistes de réflexions sur** : la taxe d'apprentissage, sur les dispositifs de VAE, sur le profil d'emploi dans les structures sportives

~ **Sur l'emploi** : politique publique en matière de professionnalisation et de financement des emplois

Ces réunions ont permis d'apporter des éléments de réponses sur les besoins exprimés par les fédérations. Ces demandes sont liées aux collaborations entre les réseaux et l'identification des principaux acteurs de l'accompagnement.

Le Pôle Emploi Formation Qualification du CNOSF réalise un travail de qualité et est un soutien important pour les fédérations dans ce secteur.

Les informations sont à consulter sur le site internet du CNOSF, onglet « Sport et Société »

5. Développement Durable :

Comme chaque commission, nous nous inscrivons dans cette démarche de travail, afin de baisser les coûts de nos formations.

J'ai assisté à la formation des élus en septembre 2011, initiée par Stéphane ZIMMER, avec le support Surf Rider et ses intervenants.

La formation était de qualité, mais nous étions peu nombreux !

Je pense qu'il est important que nous, élus, soyons suffisamment présents et impliqués dans ce projet, afin de transmettre les valeurs éducatives fondamentales qu'il véhicule.

6. Formations Fédérales :

Le développement du Centre National de Formation est en cours, véritable structure ressource en partenariat avec le CREPS Sud Est site d'Aix en Provence.

La création du poste administratif au mois d'octobre 2011 a été rendu possible grâce aux différents produits dégagés sur les formations F.F.TRI. (fédérales et d'Etat). Ces produits ont pu être augmentés grâce aux outils de financement mis en place tels que les OPCA ou la collecte de la taxe d'apprentissage. En cela nos partenaires que sont le CREPS Sud Est et le CFA Futur O Sud sont de précieux alliés dans la valorisation de nos actions de formation. L'ensemble de ces outils est soumis à convention entre les financeurs, les stagiaires des formations et la F.F.TRI.

Une réévaluation de l'offre de formation est actuellement engagée afin de la rendre pertinente au regard du développement des pistes offertes aujourd'hui sur les diplômes qualifiant. Ceci conduira à la présentation d'un projet d'offre de formation pour la prochaine olympiade.

Pour mener à bien ce projet et répondre aux besoins des clubs, un questionnaire portant sur l'emploi sera envoyé aux clubs au mois de février.

Les réponses reçues permettront d'évaluer la pertinence de la création d'un CQP pour une mise en place possible en septembre 2014.

Ce diplôme peut générer un nombre important d'emplois dans les associations sportives.

La première formation du DEJEPS s'est terminée. Neuf stagiaires ont obtenu leur diplôme et deux dossiers de VAE ont été validés, sur trois déposés.

La session suivante a débuté en septembre 2011 et se terminera en octobre 2012.

Le temps de formation est plus court, de 18 mois à 13 mois tout en gardant la double compétence : entraîneur de triathlon- agent de développement. Onze stagiaires sont actuellement en formation.

Au CREPS de Vichy vient de s'ouvrir la première UCC Triathlon (activités aquatiques) compétence complémentaire du BF4 et qui enrichit l'offre de formation qualifiante sur le niveau 4 (Animateur).

Deux tentatives avaient précédemment échoué dans la Région Centre, ainsi qu'à Vichy.

Aujourd'hui, l'objectif est de stabiliser les acquis et de finaliser l'offre de formation de la prochaine olympiade.

Il est nécessaire d'accompagner les structures dans leur professionnalisation par la formation, facteur de stabilité de notre discipline.

Je remercie les conseillers techniques référents à la formation, Sébastien LIBICZ, Alexandre DODU et Nicolas BILLARD qui nous accompagnent dans nos travaux.

Je remercie bien sûr les membres de la commission, Fabienne BIVER, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis MONNIN, Robert RUBIO, qui contribuent au développement de notre discipline par leur travail et leur entière disponibilité.

Je vous remercie de votre écoute.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Michelle MONSERAT

Présidente de la Commission Nationale de Formation